Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1969)

Heft: 109-110: L'état de la question : épargne négociée et pouvoir

économique

Nachwort: A propos

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS

La réalisation d'un Fonds syndical ne scintille pas comme une utopie; le terrain est déjà préparé.

Des milliards sont capitalisés dans les caisses de pension du personnel. Ils sont là pour garantir et servir des salaires différés, après la vie active. Leur gestion revient donc aux salariés eux-mêmes, car ces capitaux leur appartiennent au même titre que leurs salaires. Mais ces sommes n'auront de force que rassemblées.

Quelques sociétés, d'autre part, font participer à bien-plaire leurs salariés à la plus-value boursière de leurs actions. Ce qui est octroyé peut devenir un droit.

Enfin les syndicats sont en mesure de coordonner les revendications et d'assurer la gestion d'un Fonds. Tous les éléments sont donc réunis pour créer en faveur des salariés un pouvoir économique.